NOS TARIFS

Les frais d'hébergement fixés à 85.74 €* par jour (chambre standard) et 97.02 €* (studio doté d'*une cuisine).*

**Montants valables en mars 2026. Sujets à indexation annuelle.*

Ces montants comprennent :

- Le logement ;
- Les soins infirmiers ;
- Les repas proposés par notre propre cuisine (matin, midi et soir), la collation et le café ;
- Les activités (au sein du court séjour et au sein de la MR-MRS).

<u>Services payants :</u>

- Consultation médicale et frais paramédicaux (kiné) ;
- Médication (sauf si le résident veut gérer lui-même sa prise de médicaments) ;
- Accès à un téléviseur et abonnement à la télévision : 0,80€/jour ;
- Ouverture d'une ligne téléphonique : 0,25€/jour (appels internes et intra-européens inclus ; appels vers numéros payants et internationaux non pris en charge).
- Frais de boissons supplémentaires ;
- Pressing.

CONTACT

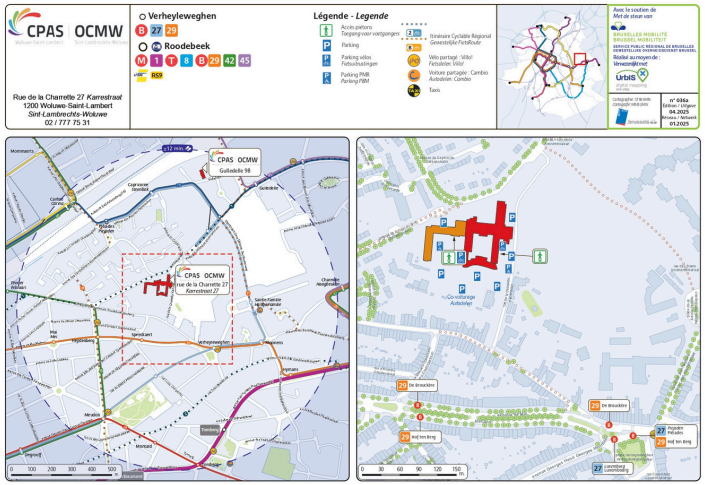

27, rue de la Charrette
1200 Bruxelles

Accueil : 02 775 12 00
Assistante sociale : 02/777.82.23

lisethiry@cpas.woluwe1200.be

www.cpas1200.be
(onglet Court Séjour)

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !

CPAS Woluwe-Saint-Lambert

Iriscare

STRUCTURE AGRÉÉE PAR IRISCARE.
EDITEUR RESPONSABLE :
JEAN-FRANÇOIS THAYER

CENTRE DE COURT SÉJOUR

LISE THIRY

QUI SOMMES-NOUS ?

Le centre de court séjour **"Lise Thiry"** est un hébergement temporaire pour personnes âgées de plus de 60 ans.
Il est reconnu comme centre de convalescence auprès de Partenamut.

Durant ce séjour, ces personnes peuvent bénéficier des services mis à la disposition des résidents de l'établissement, selon leurs besoins.

Cette solution favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou permet de soulager leur entourage si nécessaire. En effet, la finalité du court séjour est le retour au domicile.

POURQUOI ?

Cette formule offre une réponse à diverses situations :

- la personne âgée a besoin d'une période de convalescence après un séjour hospitalier ou entre deux hospitalisations ;
- le besoin d'un accueil sécurisé lorsque l'aidant-proche a besoin d'un répit.

NOS CONDITIONS

- Personnes âgées (min. 60 ans valides, semi-valides ou en perte d'autonomie) ;
- Durée de séjour de 7 jours minimum à 3 mois maximum.

NOS CARACTÉRISTIQUES

- Distinct de la maison de repos mais en liaison avec tous ses services ;
- Hébergement sécurisé et présence de personnel soignant ;
- Possibilité d'une intervention par votre mutuelle.

NOUS OFFRONS

Un lieu calme et arboré en Région bruxelloise, facile d'accès en transport en commun ou en voiture.

Un bâtiment ultra moderne disposant de tout le confort (salons climatisés, télévision, Wifi, pressing, jardins, cafétaria …).

Une équipe de professionnels reconnus (en liaison fonctionnelle avec la MRS/MR du Home Saint-Lambert).